

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 17 juin 2025

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance du 3, 4, 5 et 6 juin 2025

2025 DPE 18 Budget annexe de l'eau - Compte administratif de l'exercice 2024.

M. Paul SIMONDON, rapporteur

Le Conseil de Paris,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M4 et le plan de comptes M49 développé applicable aux services publics d'assainissement et de distribution d'eau potable ;

Vu les budgets primitif et supplémentaire et la décision modificative n°1 de l'exercice 2024 du budget annexe de l'eau délibérés par le Conseil de Paris lors des séances des 12, 13, 14 et 15 décembre 2023, des 8, 9, 10, 11 et 12 juillet 2024 et des 19, 20, 21 et 22 novembre 2024 ;

Vu le compte de gestion pour l'exercice 2024 du budget annexe de l'eau rendu par le directeur régional des finances publiques d'Île-de-France et de Paris ;

Vu le projet de délibération, en date du 20 mai 2025, par lequel Madame la Maire de Paris soumet à son approbation le compte administratif du budget annexe de l'eau pour l'exercice 2024 ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Paul SIMONDON au nom de la 1^{ère} commission,

Délibère

Article 1 : Le compte administratif du budget annexe de l'eau de la Ville de Paris pour l'exercice 2024 est arrêté en dépenses et en recettes ainsi qu'il suit :

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES

Les crédits de l'exercice 2024 ont été arrêtés à : 0,00 euro
Le montant des dépenses mandatées s'élève à : 0,00 euro

RECETTES

Les recettes de l'exercice 2024 ont été évaluées à : 71 357,04 euros
Le montant des recettes constatées s'élève à : 4 039,00 euros
Résultat cumulé au 31 décembre 2023 : 67 318,04 euros

BALANCE

Dépenses : 0,00 euros
Recettes : 4 039,00 euros
Solde d'exécution 2024 : 4 039,00 euros
Résultat cumulé au 31 décembre 2024 : 71 357,04 euros

SECTION D'EXPLOITATION

DEPENSES

Les crédits de l'exercice 2024 ont été arrêtés à : 3 185 430,68 euros
Le montant des dépenses mandatées s'élève à : 2 317 978,57 euros

RECETTES

Les recettes de l'exercice 2024 ont été évaluées à : 3 185 430,68 euros
Le montant des recettes constatées s'élève à : 2 189 755,07 euros
Résultat d'exploitation au 31 décembre 2023 reporté : 935 048,93 euros

BALANCE

Dépenses : 2 317 978,57 euros
Recettes : 2 189 755,07 euros
Solde d'exploitation 2024 : - 128 223,50 euros
Résultat cumulé au 31 décembre 2024 : 806 825,43 euros

Article 2 : La section d'investissement ne dégagant pas de besoin de financement, l'excédent de 806 825,43 € de la section d'exploitation sera reporté en recettes de la section d'exploitation (R002) dans le cadre du budget supplémentaire de 2025.

Article 3 : L'excédent de la section d'investissement de 71 357,04 € sera reporté en recette de la section d'investissement (R001).

Le Premier Adjoint,



Patrick BLOCHE